



ENVIRONNEMENT

Extension à de nouvelles rues de l'extinction de l'éclairage public

L'éclairage public sera totalement interrompu de 0h30 à 5h30 dans de nouvelles rues à Petit-Quevilly.

Publié le 25 octobre 2022

Dans l'objectif de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, de préserver la biodiversité, d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergies et de la maîtrise de la demande d'électricité et considérant qu'à certaines heures ou certains endroits l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue, la Ville et la Métropole Rouen Normandie effectuent des extinctions d'éclairage durant la nuit.

De nombreuses rues quevillaises sont déjà concernées par ce dispositif.

À compter du 7 novembre 2022, l'éclairage public sera totalement interrompu de 0h30 à 5h30, dans de nouvelles rues :

- Rue Agache Kuhlman
- Rue du Manoir Keval
- Rue Legac
- Rue Amable Lozai
- Rue JJ Valois
- Rue Galilée
- Impasse de l'église
- Rue Etienne Dolet
- Rue H. Levillain
- Rue de l'ancienne mare
- Rue des Patis
- Allée de l'industrie

- Rue Rouget de l'Isle
- Boulevard du Gord
- Rue Pierre Corneille (Jusqu'à l'intersection avec la rue Paul Lambard prolongée)
- Rue du Stade
- Rue V. Mareuil
- Rue Porte de Diane
- Impasse Joliot Curie
- Rue Rosa Bonheur
- Rue Jean Renoir
- Passage Philippe
- Rue du Président Kennedy
- Rue de Stalingrad (jusqu'à l'intersection avec la rue Jules Favre)
- Rue Voltaire
- Rue Béranger
- Rue Auguste Blanqui
- Rue JB Clément
- Impasse Lefebvre
- Cité Tolissac
- Impasse Guérand
- Rue Simone de Beauvoir
- Rue Jules Favre
- Rue Jacquard (à l'exception du tronçon situé entre la place Henri Barbusse et le Sentier Picard)
- Rue des Frères Delattre
- Rue F. Duclos
- Rue Simone Veil
- Sentier Picard
- Rue Felix Faure
- Impasse Maillard
- Avenue Jacque Prévert (Jusqu'à l'intersection avec la rue Kennedy)
- Rue André Bréançon
- Rue Louis Pasteur
- Rue Aristide Briand
- Rue Henri Aubergier
- Rue Romain Bochamp

- Rue du Général Sarrail
- Rue A. Carrel
- Rue du 19 mars 1962
- Allée du Clos Saint Antoine
- Rue de la République
- Rue Léon Malétra
- Passage Petit
- Rue des Frères Sehy
- Rue Jeanne d'Arc
- Rue Ferdinand Roy
- Rue Raymond Poincaré
- Rue Alsace Lorraine
- Rue de la Motte
- Allée Claude Monet
- Allée Paul Cézanne
- Rue Toussaint Ducy
- Rue Ampère
- Rue Claudine Guerin
- Rue du Docteur Charcot
- Rue Guy de Maupassant
- Rue Gaston Donnette
- Rue Frédéric Berat
- Rue Louis Pasteur Prolongée
- Rue Louise Michel
- Rue Emile Malétra
- Rue Emile Zola
- Rue Hilaire Castelli
- Rue François Mitterrand (jusqu'à l'intersection avec la rue Jean Macé)
- Rue Joseph Lebas
- Rue Victor Basch
- Passage Liegeard
- Rue Franklin Roosevelt
- Rue Maurice Mailleau
- Rue des teinturiers

- > Rue des limites
- > Impasse clément



Intranet

VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00

✉ [CONTACTER LE WEBMASTER](#)